

Date d'envoi de la convocation dématérialisée : le 12 novembre 2020

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le 18 du mois de novembre à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de Ville de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.

Présents : 21 M. le Maire, M. Adrien DEBEVER, Mme Pascale MARZAT, Mme Alexia BACQUEY, M. Hervé CAZENAVE, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Adjoint.

Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO, Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, M. Patrick MORISSET, M. Maxime PELLICER, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, Mme Lydia LESCOUBE, M. Cyril CAMU et Mme Hélène CROMBEZ Conseillers municipaux.

Absents et représentés : 6 M. Jérémy BOISSON qui a donné procuration à M. Adrien DEBEVER
Mme Michèle VIGNEAU qui a donné procuration à M. J-F. BEAUCAMP
Mme Victoria FUSTER qui a donné procuration à M. Laurent PEYRONDET
Mme Anne ESCOLA qui a donné procuration à Mme Pascale MARZAT
M. Jean-Yves MAS qui a donné procuration à Mme Lydia LESCOUBE
Mme Hélène LEBLANC qui a donné procuration à M. Cyril CAMU

Absent et non représenté : 0

M. Maxime PELLICER est élu secrétaire de séance.

N° DL18112020-13 : Budget Principal - Décision modificative n°1

Rapporteur : Monsieur Adrien DEBEVER

Les prévisions inscrites au budget peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante, par le vote d'une décision modificative.

La décision modificative présentée ci-après porte sur les sections de fonctionnement et d'investissement de ce budget.

En fonctionnement, cette décision permet d'abonder de + 30 000,00 € l'enveloppe dédiée à l'attribution de chèques cadeaux à destination des habitants au profit des commerces, artisans et prestataires de services de Lacanau dans le cadre du plan de soutien à l'économie locale pour faire face aux conséquences de la crise du Covid19.

En section d'investissement, il s'agit de d'ajuster les montants inscrits au BP 2020 en opérant des virements de crédits entre les chapitres au regard de l'exécution comptable des opérations en cours.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1612-11,

VU les crédits inscrits au budget primitif 2020 adoptés par délibération du conseil municipal en date du 19 décembre 2019,

VU les crédits inscrits au budget supplémentaire 2020 adoptés par délibération du conseil municipal en date du 16 juillet 2020,

VU l'avis de la commission finances, marchés publics et ressources humaines du 10 novembre 2020,

CONSIDERANT qu'il convient de prendre une décision modificative portant sur le budget principal 2020,

Le Conseil municipal de la commune de Lacanau, entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1

ACCEPTTE la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT		
Chapitre - Désignation	Dépenses	Recettes
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante C/658822 Aides	+ 30 000,00	
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement C/023 - Virement à la section d'investissement	-30 000,00	
TOTAL		0

INVESTISSEMENT		
Chapitre - Désignation	Dépenses	Recettes
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles		
2031 - frais d'études	- 148 962.92	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		
21312 - Bâtiments scolaires	- 22 337.24	
21318 - Autres bâtiments publics	+ 69 003.70	
2152 - Installations de voirie	+ 17 000.00	
21534 - Réseaux d'électrification	+ 6 037.74	
21578 - Autre matériel et outillage de voirie	+ 4 668.32	
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	+ 51 581.16	
2188 - Autres immobilisations corporelles	+ 672.00	
Chapitre 23- Immobilisations en cours		
2312 - Terrains	+ 9 316.52	
2313 - Constructions	+ 3 192.72	
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	+ 9 828.00	
Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées		
C/20421 - Biens mobiliers, matériel et études	-30 000.00	
Chapitre 021 - Virement de la section de Fonctionnement		
C/021 Virement de la section de fonctionnement		-30 000.00
TOTAL		0

Délibération adoptée.

POUR : 22 M. le Maire, M. Adrien DEBEVER, Mme Pascale MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO, M. Jérémy BOISSON, Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, Mme Victoria FUSTER, M. Patrick MORISSET, M. Maxime PELLICER, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, Mme Anne ESCOLA, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON et Mme Michèle VIGNEAU.

ABSTENTION : 5 M. Jean-Yves MAS, Mme Lydia LESCOMBE, Mme Hélène LEBLANC, M. Cyril CAMU et Mme Hélène CROMBEZ.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.



Le Maire

Laurent PEYRONDET



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transcription en Préfecture.

Publié le : 27 NOV. 2020 Notifié le :

Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le :

27 NOV. 2020

